

3.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Meunier Matthieu ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Tournai
Ressources en ligne:	Les diapositives du cours ex cathedra sont déposées semaine après semaine sur Moodle.
Thèmes abordés :	<p>L'unité d'enseignement vise à mettre le jeune étudiant architecte face à ses engagements et ses responsabilités, dans une perspective d'intégration à une équipe de conception / réalisation spécifique au secteur de la construction. Cette UE vise à connaître et comprendre les enjeux de la mission légale de l'architecte en précisant les différents niveaux de responsabilité et en explicitant de manière pratique les différents outils de gestion d'un projet et d'un chantier. L'UE se décompose en deux volets :</p> <p>--</p> <p>Pratique professionnelle et contenu de la mission d'architecture dans une visée de concrétisation / réalisation d'un projet</p> <p>--</p> <p>Outils de gestion d'un processus de projet et cadre contractuel de gestion d'un chantier</p> <p>Le programme aborde les thèmes suivants :</p> <p>--</p> <p>Introduction au cadre légal de la profession d'architecte praticien (conception, respect des réglementations &amp; mp; contrôle des travaux)</p> <p>--</p> <p>Objectifs, enjeux, impacts &amp; mp; responsabilités d'une mission d'architecture</p> <p>--</p> <p>Décomposition des différentes étapes et stades d'une mission complète d'architecture (réalisation) &amp; mp; constitution des documents contractuels qui la compose</p> <p>--</p> <p>Documents d'organisation et de gestion de projet propre à un processus de Construction / Réalisation</p>
Acquis d'apprentissage	<p>L'unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant d'identifier le cadre de sa mission d'architecte et d'aller chercher l'information afin de pouvoir l'évaluer en regard du cadre légal et de la responsabilité qu'elle engendre.</p> <p>Contribution au référentiel AA :</p> <p>A l'issue de l'UE, les étudiants seront en mesure de poser des choix engagés et d'adopter une attitude professionnelle en regard des compétences suivantes :</p> <p>Poser des choix engagés</p> <p>--</p> <p>Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public</p> <p>--</p> <p>Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales</p> <p>Adopter une attitude professionnelle</p> <p>--</p> <p>Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu</p> <p>--</p> <p>Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales</p> <p>--</p> <p>Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>L'examen a pour but d'évaluer la capacité de l'étudiant à trouver, comprendre et restituer une information, se basant sur le fait qu'en tant que « chef d'orchestre », il est impossible de tout connaître ; cependant l'architecte doit pouvoir trouver la réponse à de multiples questions du bâtiment, ou du moins savoir où la trouver !</p> <p>Dans ce sens l'examen peut être avec documents en libre consultation.</p>

<p><b>Méthodes d'enseignement :</b></p>	<p>Cours magistral définissant les grandes étapes d'un projet d'architecture et présentant des pistes pour les réaliser avec succès (techniques, outils, sources d'informations, ...). Cela permettra au futur architecte de se créer une méthode de travail, une base de données, une première « boîte à outils » pour le monde professionnel. L'unité d'enseignement est ponctuée d'exposés, de mises en situation, de visites, ... avec pour objectif d'appréhender la pratique professionnelle, ses enjeux ainsi que son rôle sociétal.</p>
<p><b>Contenu :</b></p>	<p>-- L'Ordre des architectes / La déontologie / L'éthique / La mission de l'architecte / Les statuts de l'architecte -- Différents types psychologiques dans une équipe / Comprendre son interlocuteur / La gestion du temps -- Le bureau de l'architecte / Les différents partenaires -- Les types de projets / Les concours / La « publicité » / Les publications, ... -- Le premier contact client / Le contrat / Les honoraires / Le programme / « L'écoute active » -- Avant-Projet / Projet / Estimation / Dossier de P.U. / La « pyramide » administrative -- Marchés privés / Marchés publics / Dossier d'exécution / Soumission / Analyse / Adjudication -- Les entreprises, l'agrégation, l'accès à la profession, ... / Les firmes, ... -- Le chantier : Ouverture / Coordination / Réunions / Rapports / Réceptions / Mise en demeure / références / Règles de l'art / CSTC, ... -- Les formations continues / La recherche d'emploi / Les contrats de collaborations '</p>
<p><b>Bibliographie :</b></p>	<p>Les documents de références étant en évolution permanente, les différents liens seront donnés durant le cours.</p>
<p><b>Faculté ou entité en charge:</b></p>	<p>LOCI</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	3	-	